

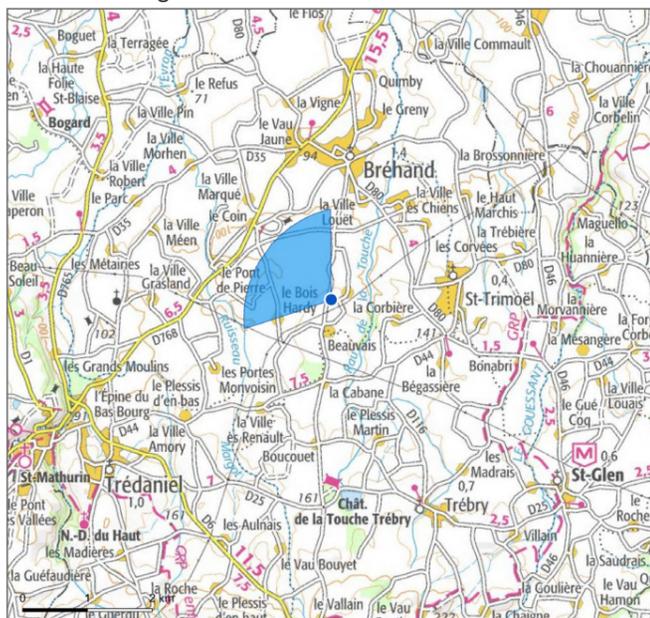




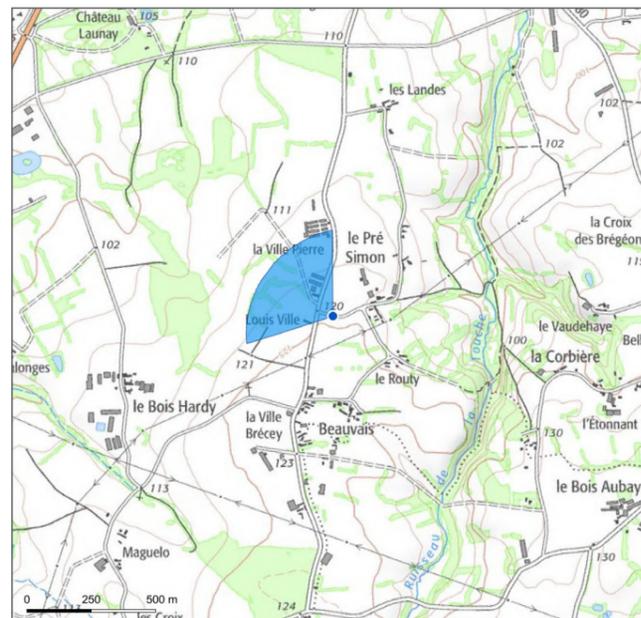
Photomontage n°09 : Bréhand - Le Pré Simon, La Ville Pierre et Louis Ville

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D
 Longueur focale : 45mm eq.
 Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 25/06/2020
 Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) :
 287 593,06 ; 6 823 717,94
 Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 640

Impact paysager



Commentaire

L'ensemble des lieux-dits Le Pré Simon, La Ville Pierre et Louis Ville se situe au sud du bourg de Bréhand.

Cette vue est représentative de la perception du projet de parc éolien depuis ces trois lieux de vie proches situés au sud-est du projet ; ils sont constitués de plusieurs grands bâtiments de type agricole implantés en bord de route et entourés de haies, notamment à La Ville Pierre et à Louis Ville. Le Pré Simon compte également plusieurs hangars agricoles d'élevage et de stockage. Le reste du hameau s'étire le long de voies de desserte ; ces lieux de vie se situent plutôt en contre-bas du plateau, à mi-pente d'une déclivité douce vers le vallon de la Touche. Les vues dégagées vers le projet restent donc relativement limitées. La plupart des façades principales des habitations du Pré Simon, de Ville Pierre et de Louis Ville sont orientées vers le sud ; elles ne s'ouvrent donc pas directement vers le projet. Il existe cependant quelques habitations orientées vers l'ouest en limite sud-ouest du Pré-Simon. La sensibilité est forte du fait de la proximité avec les limites de la ZIP, notamment à la sortie ouest du Pré Simon.

Depuis ce point de vue à la sortie ouest du hameau, le parc éolien du Ruisseau de Margot se trouve au centre du champ de vision et s'étend vers la droite, à une distance d'environ 640 m. On observe une vue simultanée des trois éoliennes du projet avec La Ville Pierre et avec Louis Ville, avec un effet de prégnance plus marqué de E3, la plus proche du hameau.

Le parc éolien de Plémy est potentiellement visible dans ce champ de vision, mais en grande partie masqué par des structures végétales. Il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre les deux ensembles d'éoliennes.

Depuis ce point de vue dynamique en sortie de hameau, l'impact du projet du Ruisseau de Margot est fort.

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



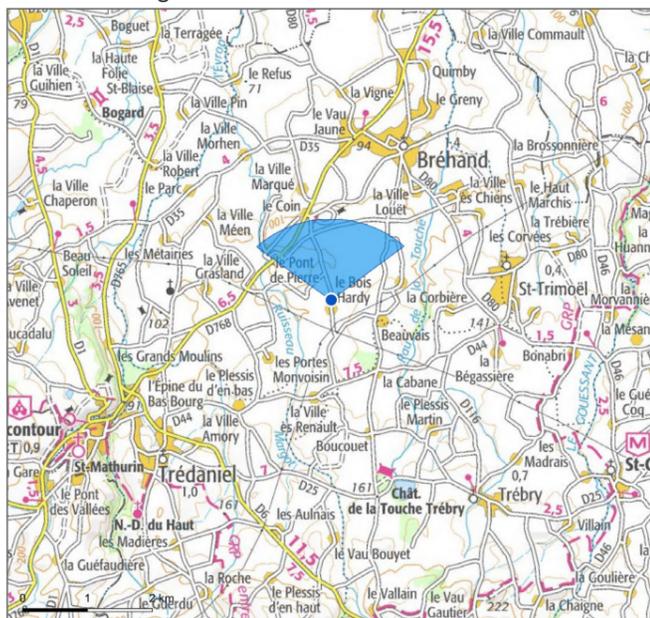




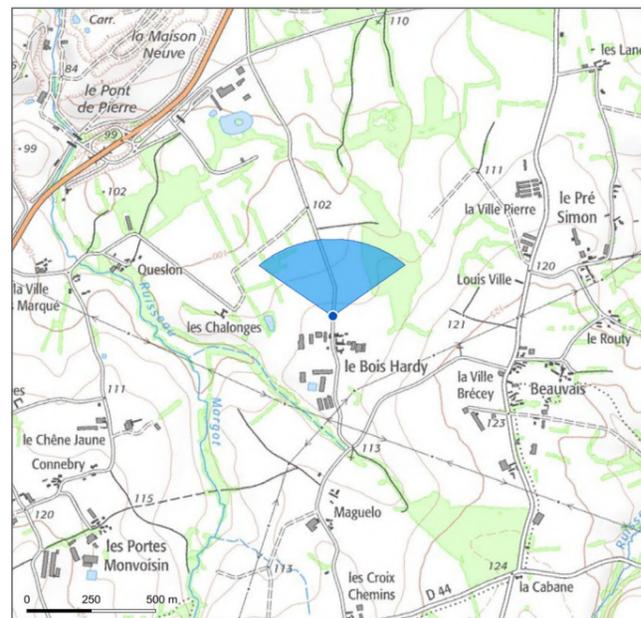
Photomontage n°10 : Bréhand - Le Bois Hardy

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

- Appareil photo :** Canon EOS 77D
- Longueur focale :** 45mm eq.
- Assemblage panoramique :** cylindrique
- Date de prise de vue :** 0701/2021
- Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) :** 286 770,52 ; 6 823 551,40
- Distance (m) à l'éolienne la plus proche :** 475

Commentaire

Le lieu-dit Le Bois Hardy se situe au sud du bourg de Bréhand.

Cette vue est représentative de la perception du projet de parc éolien depuis ce lieu de vie proche situé au sud du projet ; Le Bois Hardy est constitué principalement de la grande bâtisse en pierre du XVème, caractérisée par un nombre réduit d'ouvertures, et des murs clôturant une partie du terrain au nord. Elle est entourée de bâtiments anciens plus ou moins rénovés ainsi que de nombreux hangars d'élevage et de stockage plus modernes dont une partie est entourée de haies de conifères. Le hameau est traversé par une route de desserte qui rejoint le bourg de Bréhand au nord, et qui traverse la zone du projet. Bien que comptant peu ou pas d'ouverture sur les façades exposées au nord ; la proximité du hameau avec le projet reste un enjeu. La sensibilité est forte de la proximité avec les limites de la ZIP, notamment à la sortie nord du Bois Hardy.

Impact paysager



Depuis ce point de vue, le parc éolien du Ruisseau de Margot se trouve au centre du champ de vision, avec l'éolienne la plus proche à une distance de 475 m. Il n'y a pas de vision simultanée entre les éoliennes et d'autres hameaux proches, mis à part les bâtiments liés à l'exploitation de la carrière, à proximité desquels se situe l'éolienne E1, limitant ainsi l'effet de prégnance direct du projet. Les éoliennes, et notamment E2, restent des points d'appel visuels marquants.

Aucun autre parc éolien du contexte n'est visible dans ce champ de vision, masqués par le relief ou la végétation.

Depuis ce point de vue dynamique à la sortie du hameau, l'impact du projet du Ruisseau de Margot est fort.

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



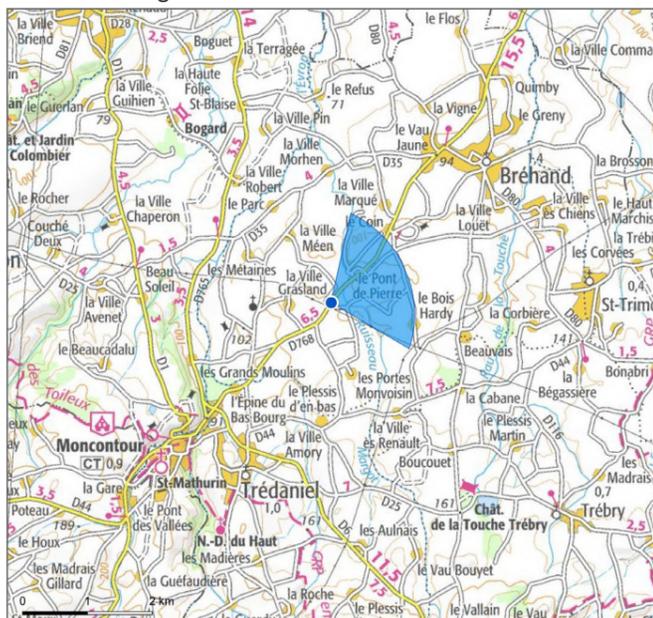




Photomontage n°11 : Bréhand - La Ville ès Marqué

Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



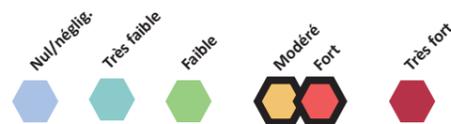
Caractéristiques de la photographie

- Appareil photo : Canon EOS 77D
- Longueur focale : 45mm eq.
- Assemblage panoramique : cylindrique
- Date de prise de vue : 25/06/2020
- Coordonnées Lambert 93 (X ; Y) : 285 492,26 ; 6 823 757,55
- Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 1048

Commentaire

Le lieu-dit La Ville ès Marqué se situe au sud-ouest du bourg de Bréhand. Cette vue est représentative de la perception du projet de parc éolien depuis ce lieu de vie proche situé au sud-ouest du projet depuis la D768 ; La Ville ès Marqué est constitué d'une unité d'habitation, accompagnée de bâtiments et hangars agricoles, implantés au sud du vallon du ruisseau Margot. La façade principale de ce lieu de vie est orientée vers le sud ; elle tourne donc le dos au projet. L'environnement paysager immédiat n'est pas aussi arboré qu'autour des autres lieux-dits proches. Le champ de visibilité est donc plus dégagé : on devine la carrière et ses merlons qui masquent le site d'exploitation, et les bâtiments liés à son exploitation. Les structures végétales ripisylves du vallon du ruisseau Margot sont marquantes dans l'environnement paysager immédiat du hameau. La sensibilité est forte du fait de la proximité avec les limites de la ZIP et du fait de l'environnement paysager plutôt dégagé.

Impact paysager



Depuis ce point de vue, le parc éolien du Ruisseau de Margot se trouve à une distance d'un peu plus d'1 km, à droite de l'axe de la D768. On observe une vision simultanée des éoliennes et du lieu-dit La Ville ès Marqué, avec un effet de prégnance lié à la proximité des éoliennes E1 et E2 notamment ; on remarque toutefois une légère mise à distance du fait de la dépression du vallon du Ruisseau de Margot et des structures végétales bocagères.

Le parc éolien de Plestan est potentiellement visible dans ce champ de vision, mais en grande partie masqué par des structures végétales. Il n'y a pas d'effet de cumul défavorable entre les deux ensembles d'éoliennes.

L'impact du projet du Ruisseau de Margot est fort à modéré depuis ce point de vue.